

Chambéry métropole

# LE FUTUR PÔLE D'AFFAIRES DE LA CASSINE PREND FORME



L'esquisse du futur bâtiment à la fois fonctionnel et bien intégré à son environnement résidentiel

En cours de construction par la SAIEM, le bâtiment « Evolution », abritera pour une large part des services publics qui pourraient en faire à terme une véritable agence départementale de l'urbanisme, ainsi que des entreprises privées avec comme atout la proximité du centre-ville et des voies d'accès ferroviaire et autoroutières.

Un projet porté par la communauté d'agglomération, à travers les deux organismes frères, Chambéry Alpes Habitat et la SAIEM, qui sont désormais de sa compétence, le premier assurant l'aménagement de deux parcelles de 3 000 m<sup>2</sup>, en face du siège de la Capeb Savoie, qui avait été pionnière dans ce secteur de La Cassine surplombant l'ancienne friche industrielle proche de la gare de Chambéry. La première partie est résidentielle, la seconde s'attèle à la construction d'un premier bâtiment de 2 608 m<sup>2</sup>. L'ambition est bien est d'y développer un nouveau parc tertiaire à l'entrée de la ville, bénéficiant directement des accès ferroviaires et autoroutiers, par la bretelle qui donne sur la voie rapide urbaine voisine.

La pose de la première pierre, en juin dernier (les travaux avaient déjà débutés depuis le printemps) aura donc constitué un moment important pour ce programme dénommé symboliquement Evolution. Construit en R+3 avec des

plateaux de bureaux, une cafétéria et des salles de réunions, il répondra aux normes ERP pour l'accueil du public et de performances énergétiques (RT2012) améliorées de 18 %. Avec système de pompe à chaleur (rafraîchissement chauffage + production d'eau chaude) qui assure une réduction des coûts d'exploitation des locaux. S'y ajoutent 89 places de stationnement, dont 61 couvertes, proposées aux entreprises. L'architecture du bâtiment à la fois sobre et moderne; recherche la meilleure intégration dans le site. Ce projet de construction a été confié à l'entreprise générale Léon Grosse, lauréat d'un concours de « conception réalisation ».

En lien avec son commercialisateur (Xavier Troillard, d'AXITE-CBRE), la SAIEM a réservé déjà 70% des surfaces à des acquéreurs institutionnels. Le conseil départemental de la Savoie a prévu l'installation de plusieurs structures (MDP ASADAC, CAUE) pour 1254m<sup>2</sup>, l'Etablissement Public Foncier de Savoie (EPFL 73) et Métropole Savoie (564 m<sup>2</sup>). Reste un total de 800 m<sup>2</sup> à commercialiser, avec des espaces modulables et divisibles (à partir de 75 m<sup>2</sup>). Il s'agit d'attirer des entreprises privées qui peuvent, en outre, miser sur la poursuite du programme, un second bâtiment de 2 600 m<sup>2</sup> étant d'ores et déjà envisagé en fonction de la demande.

## Au cœur du sillon alpin

Pour la présidente de la SAIEM, Alexandra Turnar, « c'est le premier pas d'un nouveau quartier d'affaires qui offrira aux entreprises un espace



*Lors de la pose de la première pierre, des élus unanimes quant à l'enjeu que constitue le quartier d'affaires en devenir de La Cassine.*

et des équipements de grande qualité, nécessaires à leur développement ou implantation », répondant en cela à la pénurie de locaux neufs à proximité du centre-ville. Pour Claire Barbier, vice-présidente du conseil départemental, « Evolution » a « pour vocation d'accueillir les forces vives de l'aménagement du territoire afin d'accroître les synergies de travail et assurer d'une force de frappe plus importante sur les grands sujets: transports, énergie, urbanisme, écologie... »

Un regroupement qui pourrait déboucher sur une véritable agence départementale d'urbanisme départementale, comme le suggère Patrick Mignola, président de Métropole Savoie (organisme en charge du schéma de cohérence territoriale) qui est aussi vice-président d'Auvergne-Rhône-Alpes, une grande région, souligne-t-il, au sein de laquelle il s'agit de « se réunir pour y affirmer notre place ».

Quant à Xavier Dullin, président de Chambéry métropole, il voit là « beaucoup plus qu'un immeuble de services qui se construit : c'est la première pierre du nouveau visage de l'entrée de ville de Chambéry qui s'amorce ici ». En effet, selon lui, dans les 12 ans à venir, c'est plus de 100 000 m<sup>2</sup> qui vont se développer sur le quartier. « Un objectif innovant et ambitieux qui atteste du nouveau positionnement de la capitale savoyarde en tant que futur pôle économique majeur du sillon alpin. Point focal entre quatre grandes métropoles régionales que sont Lyon, Genève, Grenoble et Turin, porteur d'un dynamisme pour l'avenir. »

■ Bruno Fournier